



## accusation /licenciement sans preuve

Par **spooner**, le **28/06/2009** à **16:39**

Bonjour, je vous contacte car j'ai vraiment besoin de vous. je travail dans un magasin de bricolage depuis 5 ans , ou je suis responsable du rayon electroportatif (perceuse, ponceuse...). et hier matin je suis aller a mon travail comme d'habitude, mais mon patron ma convoqué dans son bureau, car il a trouver des perceuses, defonceuse ... dans une des poubelles a l'exterieur. pensant que c'etait moi qui l'ai avait mis pour les recuperé a la fin de ma journée de travaille. donc il m'accuse de vol. mais il n'a aucune preuve que c'est moi. la seule chose c'est moi qui a sorti les poubelles c'est toutMais je n'est rien mis dedans. mais il veut me licencier pour quelques choses que je n'est pas fait. que faire svp ? merci

Par **spooner**, le **28/06/2009** à **16:44**

peut il me licencier comme ça ? quel sont les demarches a faire pour me défendre ? car pour l'instant j'y suis toujours, mais pour combien de temps je ne c 'est pas, je pense que dans quelques jours, je vais recevoir une lettre recommander. pour licenciement pour vole .aidez moi svp